Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.



STOP ALGUE MOUTARDE

TRAITEMENT COMPLET SPECIAL ALGUES MOUTARDE

ELABORE ET CONDITIONNE PAR MAREVA

CAS D'EMPLOI :

Les algues moutarde (*Pleurochloris pyrenoidosa*) sont reconnaissables à leur aspect granuleux de couleur jaune à brune. Très volatiles, ces algues se développent dans les zones de faible courant des bassins, particulièrement après des épisodes de « pluies sableuses ».
Contrairement aux algues vertes, l'algue moutarde demande un traitement spécifique.
Ce kit de traitement contient les deux éléments indispensables pour un traitement efficace de l'algue moutarde. 1 kit permet de traiter jusqu'à 50 m^3 et associe :
➢ Une oxydation choc aux granulés d'hypochlorite de calcium, sans libération de stabilisant.
➢ Un algicide concentré spécifiquement formulé pour les algues moutarde.
Ce produit ne contient pas de bromure de sodium (matière susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus)

INFORMATIONS

REFERENCE :
150080

EAN :
3509981500808

POIDS :
5 Kg

QUANTITE PAR PALETTE :
100

DUREE DE CONSERVATION :
42 mois.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI :

Le traitement doit être effectué sans baigneurs et filtration en marche.

- Réglez le pH de la piscine entre 7.0 et 7.2
- Brossez les parois et le fond du bassin pour remettre les algues en suspension, videz le skimmer de tout contenu (galet, stick, chaussette…). Ne pas remettre de galet usagé ou entamé dans l'emballage d'origine.
- Introduisez dans le skimmer, la dose de granulés adaptée au volume de votre bassin : 130 g pour 10 m^3. Vous pouvez également pré dissoudre les granulés dans un seau d'eau avant de répartir le mélange dans le bassin (ne pas dépasser 200 g de granulés pour 5 L d'eau afin de ne pas saturer le mélange). Ne pas surdoser l'hypochlorite de calcium.

- Après 6h de filtration minimum, ajoutez la dose d'algicide adaptée au volume de votre bassin directement devant les refoulements de la filtration : 200 ml pour 10 m^3.
- Laissez la filtration en fonctionnement continu pendant 24h.
- Surveillez l'encrassement du filtre et effectuez un contre-lavage si nécessaire. Le traitement peut faire précipiter les algues « brulées » au fond du bassin. Après traitement, passez lentement un balai d'aspiration, filtre en position égout, pour retirer les résidus.

- Avant toute baignade, vérifiez à l'aide d'une trousse d'analyse ou de bandelette que le taux de chlore actif dans l'eau soit redescendu à 1.5 mg/l

Traitements complémentaires possibles selon l'aspect final de l'eau après traitement.

- Eau trouble et blanchâtre :

Présence de calcium importante dans l'eau : contrôlez le pH (pH élevé = précipitation calcaire) et utilisez STOP CALK ou REVA-OUT.

- Eau claire mais colorée :

Concentrations importantes en métaux (cuivre, fer). Une oxydation choc peut causer un changement de coloration de l'eau du fait de l'oxydation des métaux. Dans ce cas, il est possible d'utiliser du REVATOP et du STOP-METAL pour réduire les oxydes et séquestrer les métaux libres.
Si l'eau d'adduction est connue pour être riche en métaux (ex : eau de forage), STOP METAL peut être utilisé en préventif.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Manipuler les produits en portant des gants et des lunettes de protection et utiliser le pot doseur fourni. Tenir à l'écart des acides.
Ne jamais mélanger les produits de traitement. Remettre le fût et le bidon dans le carton après chaque utilisation. Eviter tout contact d'un acide avec les produits.

CONSERVATION :

A conserver dans un endroit sec et frais.
Bien refermer l'emballage après usage et conserver dans l'emballage d'origine.
Classe de stockage : produit comburant (ICPE 4440) et dangereux pour l'environnement (ICPE 4510).
Durée conservation : 42 mois

COMPOSITION :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

Granulés (biocide TP02, SG) :
1 fût de 1 kg de granulés désinfection choc (hypochlorite de calcium, EC 231-908-7)
◆ H272 Peut aggraver un incendie, comburant.
◆ H302 Nocif en cas d'ingestion.
◆ H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
◆ H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
◆ EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
◆ EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Algicide (biocide TP02, AL) :
1 bidon de 1L d'algicide (PQ Polymer, CAS 25988-97-0)
◆ H290 Peut être corrosif pour les métaux.
◆ H318 Provoque de graves lésions des yeux.
◆ H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
◆ EUH208 : Contient Chlorure de Lanthane III, Peut produire une réaction allergique

MAREVA CONSEIL
04 90 47 95 22
Site internet

SE CONNECTER
Instagram YouTube
Facebook LinkedIn

ADRESSE
MAREVA
ZI du Bois de Leuze
25 Av. Marie Curie
13310 ST MARTIN DE CRAU
FRANCE